

La traçabilité est garantie, du Laboratoire central de Cimo jusqu'au lieu de traitement des déchets

L'assainissement d'un site tel que le Pont Rouge requiert une préparation extrêmement minutieuse. Préalable indispensable aux travaux d'excavation, l'intégralité du site a été «cartographié» dans ses moindres détails. En d'autres termes, il a fallu déterminer précisément, sur la base des échantillons de terre prélevés par forage, la composition, la concentration et la localisation exacte des composés organiques entreposés il y a un demi-siècle. Objectif? «Du résultat de ces paramètres dépend la manière dont sont traités les matériaux prélevés, tantôt dans des fours d'incinération, tantôt dans des cimenteries ou des unités de désorption thermique (procédé qui consiste à extraire et éliminer les polluants présents dans la terre en chauffant celle-ci à une température d'environ 600-700°, ndlr)», précise Alexandre de Filippi, laborant en chimie de Cimo.



Les polluants sont extraits des terres échantillonnées à l'aide de solvants. Ci-dessus : Dorian Vuadens.

Ce travail de longue haleine a été confié au Laboratoire central de Cimo. Depuis le lancement du programme d'assainissement, en 2005, plusieurs centaines d'échantillons de terre sont prélevés chaque année (660 échantillons en 2012). En 2012, quelque 32 000



Différents types d'analyses physico-chimiques sont effectuées, lesquelles permettront de déterminer avec précision les concentrations de matières organiques présentes dans chaque lot de terre ou de déchets et, corollaire, définir la filière de traitement appropriée. Ci-dessus : Johanna Moret.

analyses ont été effectuées. Pour s'assurer de l'exactitude des résultats obtenus, les échantillons en question sont transmis pour analyses à des laboratoires indépendants. Le Service de la Protection de l'Environnement du canton du Valais (SPE) exerce son rôle de contrôle sur ces résultats.

25% des matériaux sont revalorisés en cimenterie

Une fois le secteur «cartographié», un plan d'excavation est élaboré. La pelle mécanique, qui est équipée de capteurs permettant de contrôler précisément sa position, entre ensuite en action. Pour simplifier, grâce à ces capteurs, les machinistes connaissent avec précision le contenu et la destination finale de chaque «coup de pelle».

Après une année de travail (juin 2013), près de 65 000 tonnes de déchets et terres de contact ont été acheminées dans les différents lieux de traitement. Les filières sont définies, puis approuvées par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV), en fonction des concentrations de matières organiques identifiées dans chaque lot et les critères de reprise dans les installations de traitement. A ce jour, l'essentiel des terres a été acheminé en Hollande ou en Allemagne pour désorption thermique (65% du total) ou revalorisé dans une cimenterie située en Suisse alémanique (25% du total). Les matériaux les plus pollués, qui représentent 10%, sont incinérés en Allemagne.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à consulter notre site Internet www.cimo.ch, ou à contacter le Service Communication de Cimo. Tél. 024 470 37 75 et 024 470 32 25 ou communication@cimo.ch

Rédaction et coordination générale

> Cimo Compagnie industrielle de Monthey SA
Sébastien Jordan / Bât. 341 / 024 470 37 75 / sebastien.jordan@cimo.ch

Rédaction

> BASF Gro Trevisan / Bât. 428 / 024 474 41 21 / gro.trevisan@basf.com
> Syngenta Nathalie Vernaz / Bât. 8 / 024 475 21 45 / nathalie.vernaz@syngenta.com

Impressum

Graphisme : Spirale Communication visuelle, Monthey
Photos : D.R. Les entreprises du site chimique / Gérard Berthoud
Impression : Imprimerie Montfort SA

Édito



Assainir un site tel que l'ancienne décharge du Pont Rouge est complexe. Plusieurs années d'investigations, d'études techniques et de planification ont été nécessaires. Cette préparation minutieuse s'avère aujourd'hui payante, puisqu'après plusieurs mois de travail, le chantier se déroule selon nos plans et qu'aucune mauvaise surprise n'a été enregistrée.

Cimo peut, pour cela, compter sur le professionnalisme du consortium d'entreprises en charge des travaux, du bureau spécialisé ERM et de nos spécialistes à l'interne, dont les employés du Laboratoire central. Restons néanmoins vigilants ! Si les travaux vont bon train, deux ans seront encore nécessaires avant d'achever l'excavation complète du corps de la décharge. L'assainissement des prochains secteurs – le site est divisé en cinq secteurs distincts – s'avèrera d'autre part plus problématique en raison de la présence de nombreuses conduites souterraines et de voies de circulation. Ce travail minutieux passe donc par une étroite coordination entre les différents acteurs du projet et les autorités communales et cantonales.

Et ensuite? La zone assainie sera progressivement revitalisée. En parallèle, la surveillance des eaux souterraines se poursuivra pendant quelques années afin de s'assurer que l'élimination de la source de pollution réponde aux objectifs fixés par le canton. Ce sera notre contribution pour que les générations futures aient non seulement une usine prospère, mais aussi un environnement propre et sûr.

Sébastien Meylan,
Chef de projet pour l'assainissement
du Pont Rouge

Assainissement à Monthey : l'ancienne décharge du Pont Rouge se met progressivement au vert.

L'assainissement de la décharge, exploitée par l'industrie chimique entre 1957 et 1979, a débuté en juin 2012.

«Sans l'industrie, sans le tourisme, le bourg de Monthey et sa région se seraient probablement vidés de leurs forces vives. L'industrie chimique, en s'installant le long de la ligne ferroviaire du Tonkin, a joué un rôle catalyseur», préfaçait le journaliste Pierrette Weissbrodt dans *Ombres et Lumières au pays de Monthey*, un ouvrage édité en juin 1997. Il est vrai que le site chimique, de la Société des Usines de Produits Chimique de la fin du XIX^e siècle à nos jours, a participé au développement d'une région autrefois essentiellement agricole. Un rôle «catalyseur», gage d'emplois et de dynamisme économique, avec ses cent vingt hectares et ses cinquante bâtiments de production.

Si nos prédécesseurs ont contribué à l'essor économique de la région et joué un rôle pionnier en matière de protection de l'environnement, ils nous ont aussi légué des décharges. Dans un passé récent, l'exploitation d'une décharge était en effet la norme, tant pour les collectivités que pour l'industrie. Ainsi en était-il de la décharge du Pont Rouge, exploitée par l'industrie chimique de Monthey entre 1957 et 1979. Environ 70 000 m³ de déchets (résidus de production chimique, matériaux de construction, cendres d'incinération) ont été entreposés au Pont Rouge, puis recouverts d'une couche de terre, conformément aux usages en vigueur à l'époque. Lancés en 2005, les travaux d'études et d'investigations *in situ* se sont achevés avec les premiers coups de pelle, le 11 juin 2012.

L'essentiel de l'assainissement de cet héritage du passé aura été effectué d'ici à 2015. Planifiés sur trois ans, les travaux d'excavation de la décharge du Pont Rouge avancent conformément au planning fixé par l'entreprise Cimo – maître d'œuvre du chantier – et les autorités cantonales, via le Service de la Protection de l'Environnement (SPE). Après une année de travaux (juin 2012 à juillet 2013), un tiers de la décharge a été excavé. En chiffres, cela représente près de 40 000 m³ de déchets et de terre de contact polluée, ou encore l'équivalent de 2500 containers acheminés par train jusqu'aux différents lieux de traitement.

Ces chiffres satisfont pleinement le chef de projet Sébastien Meylan, d'autant plus qu'aucun incident n'est à déplorer, tant sur le plan humain qu'au niveau de l'environnement. Autre source de satisfaction – plus «visuelle» cette fois-ci –, les cinq zones (sur un total de vingt) qui ont été assainies à ce jour sont remblayées avec des milliers de m³ de terre propre en provenance de divers chantiers de la région. Une première étape en prévision de la revitalisation complète du site. A l'issue des travaux, plus de 97% de la source de pollution aura été éliminée. Le site, qui sera encore traité par injection d'air à une dizaine de mètres de profondeur afin d'éliminer la pollution résiduelle infiltrée dans le sous-sol, sera alors progressivement rendu à la nature, et à la population locale. Plusieurs mesures axées sur la mobilité douce, dont un itinéraire cyclable, ainsi qu'un réaménagement en faveur de la faune et de la flore, seront ainsi mises en œuvre.



> Le coup d'envoi symbolique des travaux et l'inauguration des infrastructures se sont déroulés le 22 mai 2012, en présence des autorités communales et cantonales, dont le Conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement.



> L'excavation du corps de la décharge a débuté le 11 juin 2012. L'évacuation des déchets, qui ont été analysés au préalable (*lire en page 4*), est assurée par deux machines de chantier qui disposent de leur propre air. Les déchets sont chargés dans un container placé dans un sas étanche. Une fois rempli, ce dernier est lavé, puis fermé de manière étanche, avant d'être entreposé à l'extérieur.



Le chantier en images...

> Mandatée par les entreprises BASF et Syngenta pour mener à bien l'assainissement de la décharge du Pont Rouge, Cimo a débuté les travaux préparatoires en novembre 2011. Ces derniers englobaient notamment le renforcement du cône de support de la ligne CFF du Tonkin, grâce à des pieux en béton coulés dans le sol jusqu'à une dizaine de mètres de profondeur (*photo ci-dessus*).

> La construction de la halle d'excavation s'est achevée en mai 2012 (*photo ci-dessous*). Etanche, cette halle de 77 mètres de long par 35 mètres de large permet de stopper les éventuelles émissions de substances volatiles qui pourraient se produire lors des travaux d'excavation. L'air est, par ailleurs, filtré en continu au moyen de filtres à poussières et à charbon actif.



> La sécurité de l'assainissement constitue une priorité absolue. La halle est équipée d'un système de surveillance composé de caméras et d'une quarantaine de détecteurs de fumées et de chaleur. Ce système est relié 24h/24 à la salle de commande du chantier et à la centrale d'alarme du site chimique.



> Les containers remplis sont ensuite acheminés jusqu'à la gare de St-Triphon, puis convoyés par train jusqu'au lieu de traitement, en fonction de la filière d'élimination des déchets requise, en Suisse alémanique, en Allemagne ou en Hollande.

> Une fois un secteur excavé, des sondages sont réalisés dans le fond de fouille afin de s'assurer que la zone ne représente plus de danger pour l'environnement. Selon les zones, les polluants résiduels infiltrés dans le sous-sol seront éliminés au moyen d'une méthode qui consiste à injecter de l'air à plusieurs mètres de profondeur, puis à l'aspirer, pour accélérer la régénération de la nappe phréatique.

> Lorsque les objectifs d'assainissement sont atteints, le sol est recouvert d'une barrière de protection composée de tout-venant et d'un géotextile, puis le fond de fouille est remblayé avec de la terre végétale. En parallèle, la halle, qui pèse près de 290 tonnes, est déplacée dans le secteur suivant à l'aide de vérins hydrauliques.

Vous avez manqué le début?
L'édition N° 7 du Passerelle, publiée en mai 2012, est disponible sur le site de Cimo : www.cimo.ch

Visites guidées sur inscription

Depuis le début des travaux, plus d'une cinquantaine de visites guidées ont déjà été organisées au Pont Rouge, à la demande de différents publics (autorités communales et cantonales, clubs-services, établissements scolaires, etc.). A travers une petite présentation et la diffusion de films, les visiteurs sont informés sur les aspects les plus importants de l'assainissement. Nos experts, qui sont à disposition pour répondre à toutes vos questions, vous accompagnent ensuite pour une visite guidée du chantier. Des visites sont planifiées cet automne pour les personnes intéressées. Ces rencontres auront lieu les samedis **14 septembre** et **5 octobre 2013, de 9h00 à 11h00** et **de 13h00 à 15h00**. La visite, sur inscription, dure environ 2 heures. Elle est limitée à 50 participants par session.

Inscriptions : jusqu'au 8 septembre 2013, auprès du Service Communication de Cimo, M. Bertrand Jaquet. Tél. 024 470 32 25, et communication@cimo.ch

Cimo, ainsi que les entreprises du site chimique BASF et Syngenta s'engagent à ...

- > Assumer leur responsabilité vis-à-vis de cet héritage du passé
- > Appliquer des mesures strictes de contrôle et de protection de l'environnement
- > Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pendant la durée des travaux
- > Poursuivre une collaboration active avec les autorités communales, cantonales et fédérales
- > Financer l'ensemble des travaux d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge
- > Revitaliser le site
- > Développer un dialogue constructif et transparent avec la population.

Deux questions à Yves Degoumois*

Quel rôle assume le SPE dans le cadre de l'assainissement du Pont Rouge?

Conformément à la législation suisse, le SPE ordonne les assainissements des sites pollués localisés en Valais, lorsque ceux-ci engendrent des atteintes nuisibles à l'environnement ou lorsqu'il existe un danger concret que de telles atteintes apparaissent. Dans le cas de l'ancienne décharge du Pont Rouge, et sur la base du projet d'assainissement qui nous a été soumis, nous avons fixé les conditions à respecter pour réaliser les mesures proposées. En phase de travaux d'assainissement, nous assurons la haute surveillance environnementale en vérifiant que les mesures de protection de l'environnement soient toutes mises en œuvre et que les mesures d'assainissement soient correctement réalisées.

Est-ce que le déroulement des travaux vous donne satisfaction?

Jusqu'ici, le déroulement des travaux peut être qualifié d'exemplaire. Les mesures d'assainissement mises en œuvre et le chantier sont gérés de manière très professionnelle, permettant d'exécuter un assainissement complexe sans engendrer de nouvelles émissions de polluants liées à cette ancienne décharge. Les travaux avancent à une cadence élevée et les coûts sont couverts intégralement par l'industrie chimique.

*Yves Degoumois, chef de groupe sites pollués, Service de la Protection de l'Environnement du canton du Valais (SPE).